

Conditions Générales de Vente

Hallot Motors - Vente de véhicules d'occasion et prestations d'entretien/réparation

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes de véhicules d'occasion et à toutes les prestations de service (entretien, réparations mécaniques, carrosserie) effectuées par Hallot Motors. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client à ces conditions, sauf dérogation écrite expresse.

2. Commandes et devis

- Les devis établis par Hallot Motors sont valables pendant 30 jours, sauf indication contraire.
- La commande est ferme dès signature du bon de commande ou acceptation écrite du devis par le client.
- Toute modification demandée par le client après validation pourra entraîner un ajustement du prix et du délai.

3. Prix et paiement

- Les prix s'entendent en euros, TVA incluse, sauf mention contraire.
- Pour les ventes de véhicules, un acompte pourra être demandé lors de la commande. Le solde est dû au moment de la réception des documents, que ce soit en main propre ou par courrier électronique. L'acompte scelle la vente, engage les deux parties et ne peut être restitué que dans le cadre d'un refus de financement, preuve à l'appui fournie par le client.
- Pour les réparations, le paiement intégral est exigé à l'enlèvement du véhicule, sauf accord contraire écrit.
- Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts au taux légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant dû (avec un minimum de 50 €).

4. Livraison des véhicules

- La date de livraison est fixée d'un commun accord et communiquée au client. Un éventuel retard ne donne pas droit à indemnisation sauf en cas de faute lourde de Hallot Motors.
- Le transfert des risques a lieu au moment de la livraison du véhicule.

5. Garantie

5.1 Véhicules d'occasion

- Conformément à la législation belge (art. 1649bis et suivants du Code civil), les véhicules vendus à un consommateur bénéficient d'une garantie légale de un an ou 15.000 kms.
- Cette garantie couvre les défauts de conformité sur le pont, le moteur et la boîte de vitesse existant au moment de la livraison et apparus dans les 12 mois.
- Elle ne couvre pas l'usure normale, ni les dommages dus à un usage inapproprié, un mauvais entretien ou une intervention extérieure non autorisée.

5.2 Réparations et pièces

- Les réparations effectuées et les pièces remplacées sont garanties 6 mois contre tout défaut de main-d'œuvre ou de pièce, sauf usage anormal du véhicule.

6. Responsabilité

- Hallot Motors n'est pas responsable des pertes indirectes (p. ex. immobilisation, perte de jouissance, perte d'exploitation).
- La responsabilité est limitée au montant de la facture concernée.

7. Réserve de propriété

- Les véhicules restent la propriété de Hallot Motors jusqu'au paiement complet du prix.

8. Réclamations

- Toute réclamation concernant une réparation doit être signalée par écrit dans les 8 jours suivant l'enlèvement du véhicule.
- Pour les véhicules d'occasion, toute contestation relative à la conformité doit être formulée dans un délai raisonnable après découverte du défaut.

9. Protection des données (RGPD)

Les données personnelles du client sont collectées et traitées uniquement pour l'exécution du contrat, la facturation et le suivi client. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément au Règlement européen 2016/679.

10. Droit applicable et litiges

- Les présentes conditions sont soumises au droit belge.
- Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège social de Hallot Motors, sauf dispositions impératives contraires.